



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
8.04.2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mmes PESA, ANGLES, GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mmes HOLLINGER-CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

N° 14/50

Absents : Mme Delphine MAILLET-RIGOLET Procuration à Mr LE ROCH.
Mr Alain FABRE Procuration à Mme VILLENEUVE
Mr Roland RASKOPF Procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**ELECTION DES
MEMBRES DE LA
COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES**

VU la loi d'orientation n° 92 - 125 du 6 février 1992,

Vu l'article L 279 du Code des Marchés Publics,

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres.

**Adopté à la
représentation
proportionnelle au plus
fort reste**

Vu la candidature de la liste :

1 - Jean-Pierre SOULA	6 - Céline TAFELSKI
2 - Delphine MAILLET-RIGOLET	7 - Angélique BENTATA RAUCOULES
3 - Vincent CROUZET	8 - Emilie RAYNAL
4 - Roland RASKOPF	9- Blandine THUEL
5 - Stéphane BARDY	10 - Nathalie PELLEGRINI

La liste a obtenu 29 voix.

Sont donc élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, en tant que membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres, les conseillers municipaux suivants :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
1 - Jean-Pierre SOULA	6 - Céline TAFELSKI
2 - Delphine MAILLET-RIGOLET	7 - Angélique BENTATA RAUCOULES
3 - Vincent CROUZET	8 - Emilie RAYNAL
4 - Roland RASKOPF	9- Blandine THUEL
5 - Stéphane BARDY	10 - Nathalie PELLEGRINI

Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire, est président de droit de ladite commission. En cas d'absence, il sera remplacé par Julien LE ROCH, premier Adjoint.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général